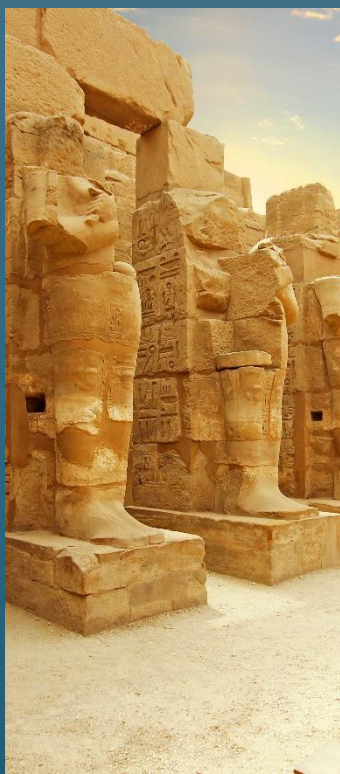


next MEDIA SOLUTIONS

Paris, le 7 septembre 2020

AVENANT N°7
CGV TV 2020



ESPACE CLASSIQUE

ABATTEMENT SECTORIEL

CINÉMA

Suite au décret n°2020-983 publié le 06/08/2020 ouvrant notamment la publicité TV au secteur du cinéma, Next Media Solutions vous informe des modifications apportées à ses CGV 2020.

Les campagnes relatives aux films de cinéma bénéficient d'un abattement de 72 à 80% défini en fonction du budget du film promu et de la date d'entrée de la campagne au planning.

Nous distinguons deux types de films :

- Les films dont le budget* est supérieur ou égal à 7M€
- Les films dont le budget* est inférieur à 7M€

	3 semaines avant diffusion : Abattement sur le CA brut tarif	5 jours avant diffusion : Abattement sur le CA brut tarif
Films >= 7 M€	72%	77%
Films < 7 M€	77%	80%

Hormis les dispositions détaillées ci-dessus, l'achat des espaces se fait aux conditions et selon les modalités fixées par les CGV 2020

* L'annonceur devra justifier du budget du film promu